

## CREYS-MÉPIEU

# Conseil municipal : des bornes de recharge vont être installées



*Autour du maire, les membres du conseil municipal à la sortie du conseil.*

**Le conseil municipal s'est tenu le 16 juillet en salle du conseil. Plusieurs points étaient à l'ordre du jour, comme l'installation de bornes de recharge électrique ou encore les tarifs des repas des centres de loisirs.**

### • Terrains

Suite au retour du service "Agriculture et développement rural", les parcelles sont accordées aux différents candidats qui en avaient formulé la demande.

La demande de la Cuma (coopérative d'utilisation de matériel agricole) pour une reprise de gestion d'une parcelle d'environ 4 000 m<sup>2</sup> pour stocker des véhicules est accordée.

Deux parcelles sont attribuées à un éleveur de brebis : l'une de 6 000 m<sup>2</sup> à Pusignieu et l'autre à La Gorge.

## • **Fleurissement**

52 personnes sont inscrites au concours des maisons fleuries 2025. Les prix iront de 25 € pour les candidats ayant obtenu 1 fleur à 50 € pour 4 fleurs.

Le comité de fleurissement a été reçu le 19 juin pour la visite de renouvellement des 2 fleurs du village. Le résultat sera connu en février-mars 2026.

## • **Divers**

Deux bornes de recharge électrique seront installées, l'une à Creys, l'autre à Faverges, pour un montant total de 74 000 €, dont 45 000 € pris en charge par la commune. La compétence pour ces matériels est transférée au TE38.

À la demande de la communauté de communes des Balcons du Dauphiné, les tarifs des repas des centres de loisirs vont être uniformisés à 3,90 € par repas.

Le restaurant *Le Chantegrit* change de propriétaire. Le bail du restaurant sera attribué au nouveau propriétaire du bar, restaurant, traiteur et dépôt de pain *Ô P'tit four*, dont l'ouverture est prévue le 8 août.

Un salon de coiffure va s'installer au rez-de-chaussée du 358 Grande rue de Creys.

Trois nouvelles associations vont proposer leurs services à la rentrée 2025 : de la danse, du pickleball et du tennis de table. Des démonstrations seront effectuées lors du prochain forum des associations le 4 septembre.

Le bâtiment Métal Inco a été vidé suite à la liquidation judiciaire.

C'est la dernière année d'exercice pour le directeur de l'école. La classe de neige ne sera pas reconduite sous le même format car le centre a fermé.

Concernant les aménagements extérieurs, ils débuteront à Faverges mais pas avant mars 2026.